

DIRECTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

INSPECTION PRINCIPALE de l'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE de l'ACADEMIE de BORDEAUX

CENTRE d'APPRENTISSAGE FEMININ

de PERIGUEUX (Dordogne)

Avenue de Paris à Périgueux

P. BOUQUEREL & L. SAVREUX
Architectes D.P.L.G. - D.P.E.
39, Bould St-Michel - 17, rue Bodin
PARIS (V°) - PERIGUEUX
Tél ; DANton 79-99 - Tél : 53-29-08

1961

CONSTRUCTION du CENTRE

DECORATION

RAPPORT des ARCHITECTES

Le montant des crédits alloués pour la Décoration s'élève à 3.260.000 frs (326.600 NF,00) (Approbation du 14 Août 1958).

Les Architectes proposent de répartir cette somme entre trois Artistes et trois motifs décoratifs.

N° 1 - Le premier motif a été confié à Monsieur WATKIN, Sculpteur.

Il est destiné à orner un pan de mur réservé à cet effet et situé au-dessus de l'Entrée principale de l'Etablissement.

Ce Frontispice est constitué par un haut-relief en forte saillie par rapport au mur sur lequel il est fixé, en cuivre rouge formé, martelé, soudé et brasé.

Ses dimensions s'inscrivent dans un rectangle de 8 mètres de long sur 4 mètres de hauteur. Cette composition est intitulée "LE CHOIX". Le thème en est le suivant :

Au seuil de la vie, les grandes Ecolières entrevoient déjà, par leur nature même, quelle sera leur destinée. Elles ont le choix entre la vie ordonnée, rangée, familiale dans une sécurité bien assise; ou bien une vie plus incertaine, hasardeuse et quoique plus intense, avec ce qu'elle comporte de succès, de gloire peut-être mais également de faillite et d'insécurité.

Deux personnages Synthétisés situés de part et d'autre d'un personnage central représentent les deux états ci-dessus décrits. Au centre l'indécision, le dilemme : le choix.

Le montant de l'exécution de cet ouvrage a été fixé à 14.100 NF

N° 2 - Le second motif décoratif confié à Monsieur C. FLEURY doit orner le mur du Hall d'entrée face à l'entrée.

Il est constitué par un panneau de 8 mètres sur 2 mètres de hauteur.

Support : Eléments de latté préparés, peinture à l'huile (non figurative) couleurs dominantes : paille et bleu.

Thème : l'Aube.

"La lumière chasse les ombres bleues de la nuit; à ses feux, les nappes sombres, aigües et digitées, s'entrouvent comme des diaphragmes et les terreurs, les cauchemars nocturnes s'effacent.

Toute à l'heure, cette clarté dispensera la vie, la chaleur, la joie.

PIERRE BOUQUEREL
ARCHITECTE
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT
1911
10, rue de la Harpe
75005 PARIS

Parabole picturale d'un enseignement qui dispensera ses lumières, prenant à l'aube de la vie, des enfants dont l'esprit, l'intelligence, seraient livrés à l'obscurantisme, à l'ignorance.

Ces jeunes êtres éclairés peu à peu, formeront dans la joie du savoir notre société future, emportant le précieux fardeau de notre patrimoine de connaissances."

Cette décoration sera traitée au prix de 8.500 NF.

N° 3 - Le troisième panneau décoratif est situé dans le foyer des élèves et orne une des extrémités de cette grande salle.

Il a été confié à Monsieur MET de PENNINGHEN (Céramiste).

Ce panneau est réalisé en céramique de 12 mètres carrés environ par éléments de 10 x 10.

Thème : "Jeux dans l'espace".

"Des formes colorées s'inscrivent dans des rythmes dynamiques créant une spatialité. Les surfaces, les graphismes et les plans colorés évoluent et se métamorphosent dans leurs proportions et leurs directions.

Ils cherchent à créer une sensation d'espace et de mouvement.

Ces jeux ont pour but de susciter une évocation sensible jointe à un climat de repos.

Ce panneau sera traité au prix de 10.000 NF.

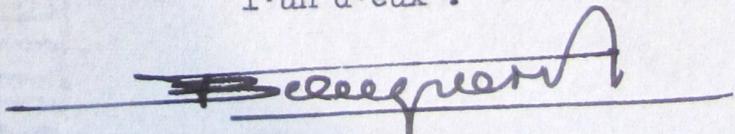
Récapitulation - n° 1	14.100 NF,00
n° 2	8.500 NF,00
n° 3	10.000 NF,00

Total 32.600 NF,00
=====

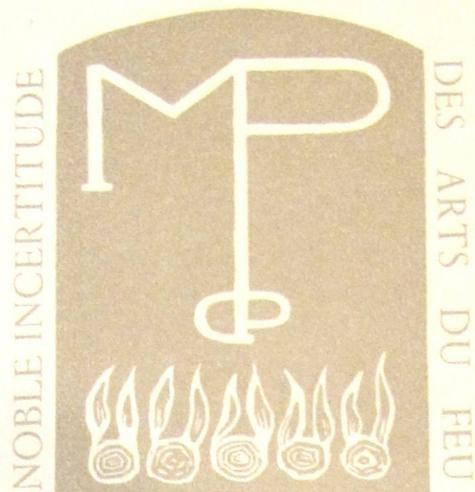
A PARIS, le 4 Novembre 1961.

Les Architectes Soussignés,

l'un d'eux :



PIERRE BOUQUEREL
ARCHITECTE
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT
S. A. D. G.
38, BULEVARD SAINT-MICHEL (Ve)
PARIS 75-00
VENDREDI DE 10 H. A 12 H.
C. C. P. 15.554-57 PARIS



MET DE PENNINGHEN

4 RUE D'ARSONVAL
32 RUE A. BERTILLON
PARIS XV^e - SEGUR 78-37

Je soussigné Met de Penninghen Guillaume, Céramiste Décorateur, demeurant 4, Rue d'Arsonval Paris (XV^eme), m'engage à exécuter contre une rémunération nette et forfaitaire de 10.000 NF. (dix mille nouveaux francs.), les travaux de décoration prévus au Centre d'Apprentissage Féminin Collège Technique Avenue de Paris à PERIGUEUX

Cette décoration consistera en un panneau décoratif mural réalisé en céramique, faisant environ 12 m², placé dans une salle de foyer, en conformité des esquisses et maquettes agréées par la commission consultative des Beaux-Arts.

Je m'engage en outre à ne pas demander d'augmentation.

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi N° 52.401, du 14 avril 1952 et du décret N° 54-82 du 22 Janvier 1954, pris pour son application.

Les sommes qui me seront dues devront faire l'objet d'un virement au compte. 47 918 R - Crédit Lyonnais, Agence AD. 2 Rue Lecourbe. Paris XV^eme

Fait à Paris le 14/10/61

Met de Penninghen

Je soussigné, Camille FLEURY, Artiste-Peintre, demeurant 15, rue Théodore Honoré à NOGENT-SUR-MARNE (Seine), m'engage à exécuter contre une rémunération nette et forfaitaire de 8 500 N.F. (huit mille cinq cent nouveaux francs) les travaux de décoration prévus :

Centre d'Apprentissage Féminin,
Collège d'Enseignement Technique Féminin, Avenue de Paris à PERIGUEUX.

Cette décoration consistera en une peinture à l'huile sur des éléments de latté préparés, de huit mètres sur deux environ, thème non figuratif, suggérant l'aube, le départ dans la vie, couleurs dominantes paille et bleu.

Cette décoration se trouvera dans le hall face à la porte d'entrée.

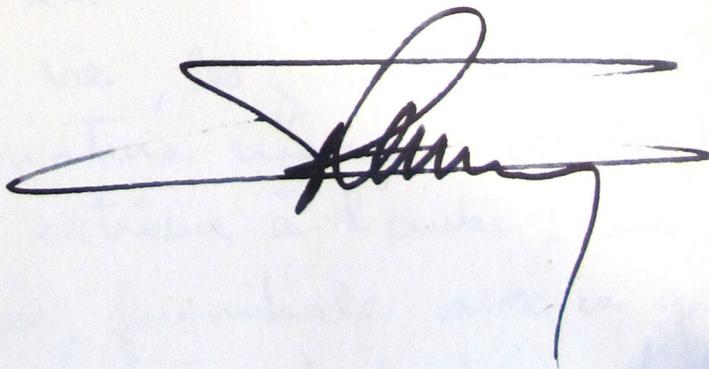
En conformité des esquisses et maquettes agréées par la Commission Consultative des Beaux-Arts.

Je m'engage en outre à ne pas demander d'augmentation.

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché que je ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la Loi N° 52 401 du 14 Avril 1952 et du décret N° 5 482 du 22 Janvier 1954, pris pour son application.

Les sommes qui me seront dûes devront faire l'objet d'un virement au compte chèque postal : Camille FLEURY, 15, rue Th. Honoré à NOGENT-SUR-MARNE, CCP PARIS 2 551 84.

Fait à Paris le 12 octobre 1954



Je soussigné WATKIN Gaston, Sculpteur, 1^{er} grand
Prix de Rome, demeurant 39 Avenue de Stalingrad
à Baguole (Seine), m'engage à exécuter, contre
une rémunération nette et forfaitaire de :

14.100 nouveaux francs (quatorze mille cent nou-
veaux francs), les travaux de décoration prévus
au centre d'Apprentissage Jeununi, Collège technique
d'enseignement technique. Avenue de Paris à Périgueux

Cette décoration consistera en un haut relief détaché
du mur, en cuivre rouge, forgé, martelé, soudé
et brasi. Elle sera placée sur le mur au
dessus de la porte d'entrée principale, et
aura des dimensions comprises dans un rec-
tangle de 8 m de long sur 4 m de haut

Le thème traité sera : "Le choix".

Au seuil de la vie, les grandes éolières entrevoient
déjà dans leur nature même, quelle sera leur
destinée, d'un extrême à l'autre ; ou, la vie
ordonnée, rangée, familiale avec ce quelle com-
porte de travail, de peine et de joie, dans une
espèce de sécurité arrisée, ou la vie incertaine
des entreprises osées, hasardeuse mais intense,
avec ce quelle comporte de succès de gloire, ou
de faillite dans une sorte d'insécurité ardente.

Trois personnages synthétiques figurent l'un et l'autre état à gauche et à droite ; au centre l'indécision, le dilemme pour ceux qui n'ont pas opté.

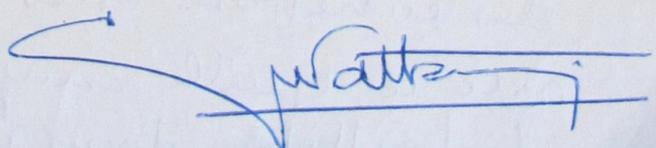
Ce en conformité des esquisses et maquettes agréés par la commission consultative des Beaux Arts.

Je m'engage en outre à ne pas demander d'augmentation.

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi N° 52401 du 14 Avril 1952 et du décret N° 5482 du 22 janvier 1954 vis par son application.

Les sommes qui me seront dues devront être l'objet d'un virement au compte chèque postal ccf 330155 Paris WATKIN 39 Ave de Stalingrad Baguollet (Seine)

fait à Baguollet le 10 octobre 1961



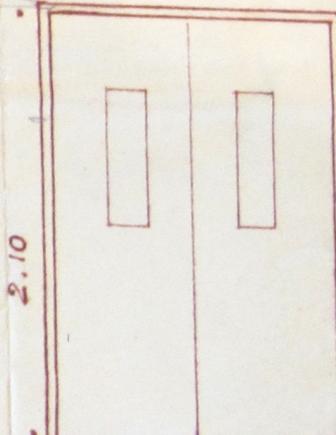
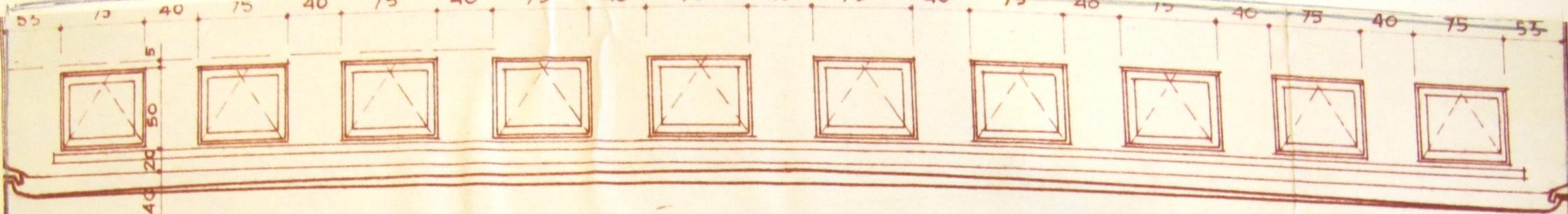
L ' A U B E

La lumière chasse les ombres bleues de la nuit ; à ses feux, les nappes sombres, aigües et digitées, s'entr'ouvrent comme des diaphragmes, et les terreurs, les cauchemars nocturnes s'effacent.

Tout à l'heure, cette clarté dispensera, la vie, la chaleur, la joie.

Parabole picturale d'un enseignement qui dispensera ses lumières, prenant à l'aube de la vie, des enfants dont l'esprit, l'intelligence, seraient livrés à l'obscurantisme, à l'ignorance.

Ces jeunes êtres éclairés peu à peu, formeront dans la joie du savoir notre société future, emportant le précieux fardeau de notre patrimoine de connaissances.



NIV. 148 55

SOL FINI HALL D'ENTREE

1.05

NIV. 147 50

SOL FINI GYMNASE

29